

SOUTIEN À UN PROJET RÉCURRENT | VOLET 4

FORMULAIRE DE DEMANDE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'organisme pour lequel je fais la demande (cochez svp) :

- Est un organisme à but non lucratif admissible en vertu de la politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes de Magog (à l'exception des organismes mandataires, mission environnement ou qui bénéficient déjà d'un soutien financier au volet 1.

Le projet récurrent proposé par l'organisme demandeur :

- Est un projet récurrent mené à terme par ou pour le milieu;
- Répond à au moins une orientation de la planification stratégique de la communauté;
- Est complémentaire à l'offre déjà existante.

* Si l'ensemble des cases n'est pas coché, votre organisme n'est pas admissible à l'aide financière de ce volet.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme

Adresse complète avec code postal

Téléphone

Courriel

Site Internet

Identification du répondant de l'organisme

Prénom et nom du répondant

Fonction du répondant au sein de l'organisme

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Titre du projet

1 - Nature du projet :

2 - Objectifs poursuivis :

3 - Mobilisation du milieu / implication citoyenne (bénévoles et organismes partenaires)

Svp cochez (une case par colonne)

Implication bénévole

- Moins de 5 bénévoles
- Entre 5 et 10 bénévoles
- Plus de 10 bénévoles

Organismes partenaires

- 2 organismes
- Entre 3 et 4 organismes
- Plus de 5 organismes

Noms des organismes partenaires :

4 - Clientèle à qui s'adresse le projet :

- Enfants, adolescents Adultes Personnes âgées Autre _____
- Familles Personnes handicapées Ensemble de la population

5 - Participation locale estimée (nombre de participants potentiels) :

- Moins de 100 citoyens Entre 100 et 500 citoyens 500 citoyens et plus

6 - Lien avec au moins une orientation de la planification stratégique de la communauté (expliquer le lien svp) :

- Assurer un développement du territoire qui préserve et valorise le patrimoine historique et environnemental de Magog, tout en lui conférant une véritable signature architecturale;

- Contribuer au bien-être et à la santé des Magogois en favorisant la pratique des activités physiques et de plein air;

- Faciliter l'intégration, l'équité sociale et le développement d'un fort sentiment d'appartenance, notamment grâce à des politiques innovantes et au renforcement du caractère animé et culturel de la Ville;

- Renforcer l'économie de Magog en se développant dans les secteurs de la santé, du tourisme responsable, du savoir et des technologies vertes tout en favorisant la relève entrepreneuriale;

- Conscientiser et inciter les citoyens, les entreprises et les organismes à la mise en oeuvre de pratiques écoresponsables en matière de gestion de l'eau et des matières résiduelles, de consommation d'énergie et de qualité de l'air, de même que la préservation des paysages et des milieux naturels;

- Innover dans les infrastructures et les services municipaux et communautaires afin d'attirer et d'accueillir des jeunes, des familles et des entreprises, tout en répondant aux besoins d'une population en croissance et multigénérationnelle;

- Miser sur une démarche collective de développement touristique favorisant l'adhésion de la population et conduisant à une offre innovante et reconnue;

- Miser sur la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de la formation pour favoriser l'attraction et la rétention d'une main-d'oeuvre qualifiée dont les compétences sont en adéquation avec les axes de développement de Magog.

VISIBILITÉ

Toute publicité ou promotion du projet soutenu devra faire mention de l'implication du soutien financier de la Ville de Magog (logo). Il doit inviter la Ville à participer à tout événement public afférent au projet. L'organisme doit soumettre à la Ville, pour approbation avant publication, les épreuves des documents sur lesquels l'identité visuelle de la Ville apparaîtra.

INFORMATIONS PERTINENTES

Les demandes d'aide financière présentées dans ce cadre doivent être acheminées au bureau de la Direction culture, sports et vie communautaire :

Direction culture, sports et vie communautaire

95, rue Merry Nord, bureau 113, Magog (Québec) J1X 2E7

☎ 819 843-3333, poste 810

✉ loisirsculture@ville.magog.qc.ca

Veuillez prévoir un délai maximum de 6 semaines pour l'analyse et le retour de la réponse.

RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

- Demande admissible (montant : _____ \$) Demande non admissible

Raison(s) de la non-admissibilité :

Signature du répondant municipal

A A A A M M J J
Date